

L A G A Z E T T E D '
 ARTIGAT

Bulletin municipal d'Artigat 09130

AVRIL 2025



ÉDITO

598. Nous sommes 598 habitants recensés, en ce début d'année 2025, à Artigat. Le recensement de 2019 indiquait une population à 564 artigatois. Il ferait donc bon vivre dans notre village au point qu'une trentaine de personnes supplémentaire serait venue y poser ses valises.

Le conseil municipal s'associe à moi pour remercier Chantal et Pierre, nos agents recenseurs, pour le travail accompli.

L'engagement et le travail des élus et des agents ne suffisent pas à rendre un village agréable à vivre. Ce sont aussi et surtout ses habitants, par leur comportement, leur investissement, leur bienveillance et leur civisme qui font la richesse et le bon fonctionnement de la communauté. Sans eux, sans vous, Artigat ne serait plus Artigat comme on l'aime.

Malheureusement, nous notons quelques incivilités sur notre commune. Une recrudescence de chiens errants ou non tenus en laisse m'a contraint à prendre un arrêté concernant ce problème. Les points de collecte de tri jonchés d'ordures ménagères, les traces de pneus liées à des dérapages sur le macadam devant la salle des fêtes, les voitures abandonnées sur les places de parking depuis des mois font aussi partie des incivilités les plus récurrentes. Avant d'être obligé de prendre des mesures plus répressives, je demande à chaque artigatois de respecter les espaces publics, ses occupants et les équipes municipales pour un « mieux vivre ensemble ».

Le vendredi 7 mars dernier, le conseil municipal a approuvé le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2024. Notre situation financière nous permet d'aborder sereinement le budget prévisionnel 2025 malgré la crainte d'une diminution des dotations de l'état dont nous ne connaissons pas encore les montants.

Bonne lecture en attendant les beaux jours.

François Vanderstraeten



ÉCHOS DE LA MAIRIE

ÉTAT CIVIL



ILS SE SONT MARIÉS

Le 8 février 2025, a été célébré le mariage de Philippe ESTRADÉ et Sylvie SANS, domiciliés 22 bis chemin des côteaux, présente Commune. Nous leur adressons nos sincères félicitations



ILS SONT NÉS

Le 7 février 2025, Emma a vu le jour à Saint Jean De Verges. Elle vient agrandir le foyer de Monsieur Mikaël COURBIERES et Madame Camille BARRAU, domiciliés 44 route de Toulouse, présente commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons nos félicitations aux parents.



ILS NOUS ONT QUITTÉ

Le 23 février 2025, Franck MARQUET, est décédé à Saint-Jean-de-Verges, domicilié à Pissepoivre présente commune.

Le 12 mars 2025, Josette THILLARD, née FAURE, est décédée à Artigat, domiciliée lieu-dit La Grausse, présente commune. Nous adressons, à leur famille respective, nos sincères condoléances.

ADRESSAGE

L'opération adressage est actuellement terminée. Beaucoup d'habitants de la commune ont récupéré les nouveaux numéros et les ont apposés sur leurs entrées. Nous les remercions pour leur collaboration. Quelques-uns tardent à venir les chercher en mairie. Aussi sur une même rue on peut encore voir les anciens numéros sur fond vert. Cela pose un réel problème pour la distribution du courrier et pour que les livreurs ou les services de secours vous localisent sachant qu'ils n'ont que votre nouvelle adresse.

Afin d'uniformiser la numérotation des voies, les bâtiments qui n'ont pas changé d'adresse disposent aussi d'une plaque de numéro en mairie qui devra remplacer l'ancienne plaque.

Nous vous demandons de bien vouloir, pour le bon fonctionnement de tous, procéder très rapidement à ce changement de numéro. N'oubliez pas de supprimer l'ancien numéro sur fond vert.

TRAVAUX

Chauffage cantine

Pendant les vacances scolaires de février, nous avons installé un nouveau chauffage à la cantine par pompe à chaleur en remplacement des radiateurs électriques (type grille-pain) qui consommaient beaucoup trop et ne remplissaient plus correctement leur fonction par temps froid.

Ecole

Profitant de l'absence des enfants nous avons installés des volets roulants sur les fenêtres du dortoir de l'école.

Protection incendie

Les employés municipaux ont installé à Bounine la première bâche de 30 m3 pour la protection contre les incendies. Nous attendons que le SMDEA la remplisse dans les prochaines semaines.

INCIVILITÉS



Est-ce normal de retrouver des ordures ménagères et autres déchets au pied des différents points de tri sélectif ? Les dépôts sauvages ou dépôts de déchets en dehors des contenants prévus à cet effet, sans respect des consignes de tri ni des lieux de dépôts sont dans l'esprit, intolérables et dans les faits, illégaux et pourtant ils se poursuivent.

Ces incivilités ont pour conséquences de nuire à la propreté publique et de rendre désagréables les lieux pour les personnes qui trient correctement.

Pourtant, ce tri sélectif est devenu une nécessité et un geste citoyen, que de nombreux artigatois appliquent.

Malheureusement certains ne respectent rien, pourtant ils s'exposent à une contravention de 5e classe, telle que prévu à l'article R 635-8 du Code pénal, jusqu'à 1500 € d'amende. Une amende justifiée pour ces personnes qui déposent une poussette pour enfant, des sacs poubelles près des points de collecte.

Il faut rappeler que nous avons à disposition, la déchetterie du Fossat ouverte tous les jours, sauf le lundi, gratuite pour les particuliers détenteurs d'une carte d'accès.

Que faut-il faire ? Le sujet est important et récurrent. Faut-il envisager de mettre des caméras de surveillance devant chaque point de collecte ?

NOS AMIS LES BÊTES

Plusieurs incidents ont été rapportés à la Mairie concernant des agressions ou des frayeurs causées par des chiens.

Un arrêté, a été pris, portant obligation de tenir les chiens en laisse sur le territoire de la commune. Il a été transmis à la gendarmerie du Fossat pour application. Les contrevenants s'exposent à une contravention.



IMPLANTATION D'UN SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ

MAINTENANT, JE PEUX COMPOSTER PARTAGE !

Le 20 mars 2025, le SPECTOM du Plantaurel a installé un site de compostage partagé au niveau de l'abribus, sur la Place de l'Eglise.

Ces équipements (3 composteurs en bois) sont à la disposition de celles et ceux qui n'ont pas la possibilité d'installer un composteur individuel chez eux ou qui désirent participer au fonctionnement de cet aménagement collectif.

Saviez-vous que le compostage permet de réduire votre poubelle jusqu'à un tiers de son contenu ?

De plus, ces biodéchets représentent une ressource puisqu'ils se compostent. Pour ceux qui adhéreront au projet, ce compost peut être ensuite récupéré et permettre d'amender ses cultures, jardinières...

Que mettre dans le composteur collectif : vos épluchures, marc de café, petits végétaux, restes d'assiettes, même de repas cuits (viande et poisson à éviter) !!

Une formation pour l'utilisation du composteur a été réalisée le 20 mars lors de l'installation de ce site de compostage mais des sessions de rattrapage sont toujours réalisées par le SPECTOM du Plantaurel.

Les intéressés peuvent prendre directement contact avec le service gestion des biodéchets du SPECTOM qui répondra à toutes les questions sur ce sujet : biodechets@smectom.fr ou au 06.86.44.65.68

Une formation gratuite au compostage est proposée à Pailhès le 11 avril de 9h à 17h (inscription obligatoire).

Si vous souhaitez participer au projet de compostage partagé, vous pouvez également vous présenter en Mairie pour vous signaler.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI : 80 ANS DE PAIX

Monsieur le Maire et le conseil municipal, vous donnent rendez-vous pour la commémoration du 80ième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai à 11h15, Place de l'église.

Venez nombreux !

AGENDA



SAMEDI 26 AVRIL : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

JEUDI 8 MAI : Cérémonie de commémoration du 80ième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale

SAMEDI 17 MAI : Vide grenier et soirée concert avec les Kroq'notes (Vivre à Bajou)

SAMEDI 14 JUIN : Boucles d'Artigat (ASCA)

AUTRES INFORMATIONS

Statue de la Liberté

Donald Trump a décidé de rendre à la France la Statue de la Liberté qui trône sur Liberty Island, à l'entrée du port de New-York, depuis 1886. Cette sculpture réalisée par Auguste Bartholdi a été offerte aux Etats-Unis pour célébrer les cent ans de la déclaration de l'indépendance des États-Unis.

Sur décision du conseil municipal, la commune a décidé de faire l'acquisition de celle-ci. Les frais de rapatriement et d'installation seront répartis entre les différents partenaires : l'état, la région et le département. Le reste à charge étant supporté par la commune.

La statue sera implantée à la place de la Vierge à l'entrée sud d'Artigat.

Cela devrait se faire dans les prochains mois, et nous ne manquerons pas de vous préciser la date de l'inauguration.

Le Président de la République et le Premier Ministre, ainsi que les membres du gouvernement ont confirmé leur présence pour cet évènement national.

Objectif 600 !

Suite au tout dernier recensement, nous sommes 598 habitants à Artigat. Et pourquoi pas 600 ?

Ce chiffre nous permettrait d'acquérir tous les avantages accordés aux « communes de plus de 600 habitants ».

La municipalité s'engage donc à exonérer de taxe d'habitation le 599e et 600e artigatois, qui se ferait connaître rapidement. Qu'on se le dise !



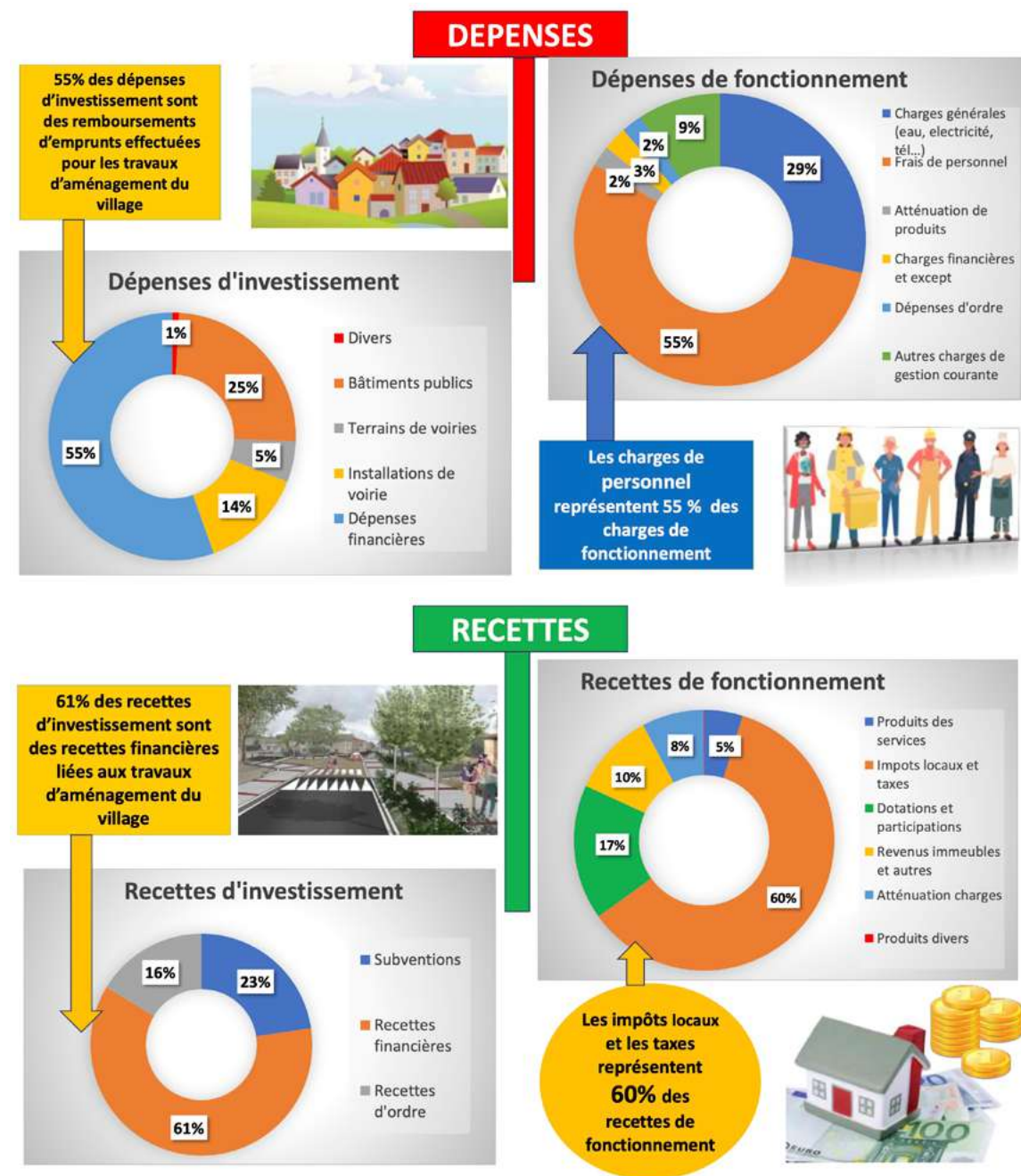
COMPTES ET BUDGET DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, lors de la séance du 7 mars 2025, a adopté le compte administratif 2024, faisant état d'un montant total de 738.688 €, soit :

> 135.015 € pour les dépenses d'investissement

> 603.673 € pour les dépenses de fonctionnement.

Les graphiques ci-dessous détaillent la répartition des différents postes de dépenses et de recettes :



Le budget 2025 sera voté lors d'un prochain conseil municipal prévu mi-avril 2025.

ACTUS

REPAS DES AINÉS

Fin février, la municipalité avait invité ses aînés à un traditionnel moment de convivialité. Retrouvailles, succulent repas, éclats de rires et pas de danse étaient au programme...

Dès 9h du matin, le jeudi 27 février, c'était l'effervescence à la salle des fêtes. Le personnel et les élus municipaux s'étaient donnés rendez-vous pour les derniers préparatifs avant l'arrivée des invités... 'Ils seront là à midi, il faut



se dépêcher' scandait le premier adjoint, en s'afférant en cuisine !

Et à midi, tout était prêt ... et les premiers aînés arrivaient !

Convies par Monsieur le Maire, malheureusement absent pour raisons de santé, ils étaient accueillis par Manu Sarda, accompagné d'une partie de l'équipe municipale. Ils découvraient les tables décorées avec goût, par Marinette et Jackie, et prenaient place, entre amis, pour déguster un succulent repas.

Un grand merci à Sandrine, qui avait élaboré le menu, et a regalé les convives avec son délicieux civet de cerf à la

bière, accompagné d'excellentes pommes de terre rissolées (un grand bravo à Philippe !). Le café gourmand et sa farandole de mignardises (macarons, tartelettes ganache chocolat, financiers framboise, financiers noisette coulis de mangue), également préparées par Sandrine, étaient un délice, aux dires de tous les convives !

Après s'être dandinés sur la musique de Damien (merci aussi à lui) et un dernier Paquito, c'est vers 16h que chacun a regagné son foyer, content d'avoir partagé ces bons moments.

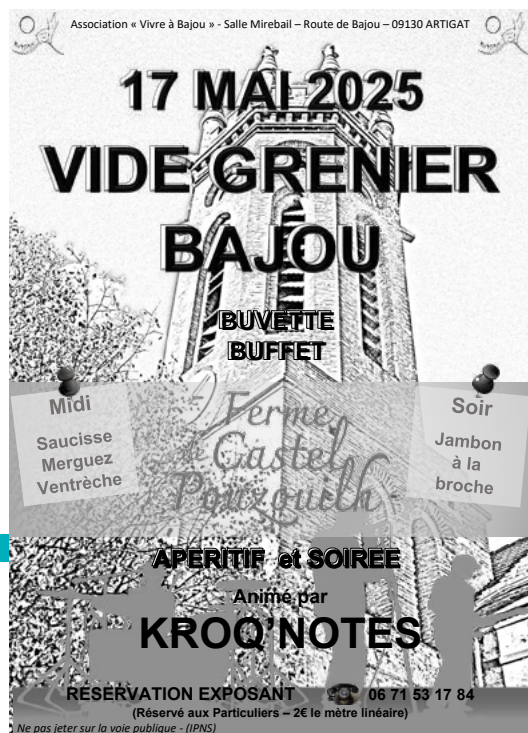


VIVRE A BAJOU

L'association Vivre à Bajou vous attend nombreux le samedi 17 mai, pour son vide grenier, qui sera suivi d'un apéritif et d'une soirée concert avec les Kroq'notes.

RESERVATION EXPOSANT 06 71 53 17 84 (Réservé aux Particuliers – 2€ le mètre linéaire)

N'oubliez pas aussi de réserver votre week-end du 1er, 2 et 3 Août pour la fête locale de Bajou. animation, karaoké, Mounjetade et pétanque seront aux rendez-vous cette année.



COMITE DES FETES

Le comité des fêtes vous invite à participer à son Assemblée Générale, qui aura lieu le samedi 26 avril à 11h, à la salle des fêtes. Venez nombreux !

Notez d'ores et déjà les dates de la fête locale, qui se déroulera du 14 au 17 août 2025.

ASCA

RETOUR sur l'ASSEMBLEE GENERALE

Le samedi 11 janvier à 18 h 30 se tenait l'Assemblée Générale de l'ASCA à la salle des fêtes.

Devant une assistance d'environ 55 personnes, Maryse Bacquié, Secrétaire, a présenté le rapport moral, et Gérard Bournazel, Trésorier, le bilan financier. Puis ce furent les différents responsables d'ateliers (marche - cuisine - danse - jeux - bibliothèque) qui exposèrent les réalisations de 2024 et les projets pour 2025.

L'Association a ensuite offert son traditionnel apéritif, qui fut suivi d'une excellente paëlla. Pour clore cette belle soirée, les danseuses de l'atelier "danse en ligne" nous ont regalé les yeux de plusieurs prestations, sous la direction de la toujours jeune et pétillante Bianca et de sa fille Sylvie.

Une excellente soirée où nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine.

ATELIER JEUX

Comme chaque année, l'atelier

jeux se réunit le mercredi après-midi à 14 h, à la bibliothèque, afin de passer un moment ludique dans la bonne humeur.

Toutefois le nombre de participants diminue, et à cet effet le responsable de l'atelier, Gérard Bournazel, fait appel aux nouveaux retraités (et aux anciens), aux adultes disponibles sur le créneau proposé, afin de venir grossir les rangs de l'atelier.

Actuellement le scrabble occupe l'après-midi mais les participants sont ouverts à tous les jeux (cartes, dés, Rummikub etc). N'hésitez pas à contacter Gérard, afin de vous faire connaître et participer.

A noter également qu'une fois par mois, l'ASCA organise une soirée belote (le vendredi soir à 20h30 salle des fêtes). Ce n'est pas un tournoi, ni un concours, mais une réunion entre amis dans la bonne humeur afin de passer une bonne soirée.

Pour davantage d'informations, n'hésitez pas à contacter Gérard BOURNAZEL, par mail (gerard.bournazel09@laposte.net) ou par tel 06 07 04 53 07 (laisser message).

BOUCLES D'ARTIGAT

L'ASCA vous donne rendez-vous pour les traditionnelles Boucles d'Artigat, le samedi 14 juin, à partir de 8h30.

L'occasion de parcourir ensemble plusieurs parcours de randonnées. Tous les détails seront précisés ultérieurement par l'ASCA, via les affiches qui seront apposées dans le village.

PROJET RENCONTRES AMICALES DE PETANQUE

Dans le cadre des activités proposées par l'ASCA et plus particulièrement l'atelier "Jeux", l'ASCA envisage d'organiser des animations pour les amateurs de pétanque. Le but est de se réunir le soir, aux beaux jours, afin d'effectuer des parties amicales, dans la bonne humeur.

Afin de mettre au point cette nouvelle activité, merci de faire connaître vos attentes à Gérard BOURNAZEL, en répondant par mail (gerard.bournazel09@laposte.net) aux questions suivantes :

- fréquence des soirées (semaine - quinzaine - mois)
- heure de démarrage des soirées
- durée de ces soirées

Cette activité serait bien entendue réservée aux adhérents de l'ASCA (10 euros par personne et par an). Une réponse rapide serait la bienvenue en mentionnant votre nom, prénom et numéro de portable, afin de démarrer ces rencontres dès le mois de mai.

MOTO CLUB LEZ'APPARATZ

Le motoclub a organisé une belle soirée le 25 janvier, à la salle des fêtes, au cours de laquelle 100 convives ont pu déguster une délicieuse choucroute concoctée par Jeff et Annie.

Jerem' concert live a assuré une superbe prestation qui a entraîné tout le monde sur la piste.

Prochaine étape l'omelette pascale et le weekend en Dordogne.



HOMMAGES

ADIEU JOSETTE !

Josette THILLARD nous a quittés le 12 mars, à l'âge de 92 ans. Elle avait été élue conseillère municipale en 1995, et a occupé les fonctions d'adjointe de 2001 à 2008. Son ami Yves SALOM lui rend hommage.

Josette était une artigatoise 'pur sucre' même si elle a passé la totalité de sa vie professionnelle à Toulouse dans les services de l'hôpital Marchand, établissement où son père « Mitron », grand pétanqueur devant l'Eternel, était boulanger.

Chemin faisant, ses racines artigatoises restaient solidement ancrées au Roudier chez sa grand-mère où avec ses frères Jacques et Jeannot et sa sœur Michèle, elle passait ses vacances. Puis avec son époux Robert qui l'a précédée en fin de vie il y a deux ans, elle s'est installée définitivement à la Graousse, d'où on domine la vallée de la Lèze entre Bajou et Artigat.

Et là, pendant trente ans, à côté de Robert, le pilier de sa vie, Josette jouait à l'ouverture dans tous les domaines : d'abord la famille (deux filles, un fils, des petits-enfants), puis la Mairie, les associations,

LÉON MARQUEZ

Nous apprenions, tandis que nous rendions notre dernière visite à Josette, qu'un ancien d'Artigat, Léon Marquez, décédait aux environs d'Albi où il résidait avec son épouse Christiane.

Ils avaient habité à Artigat, rue du pont, pendant de nombreuses années et Léon, toujours vaillant adepte de la gaudriole, avait participé activement à toutes les manifestations de nos associations.

les spectacles, etc. Elle ne refusait jamais un engagement, une responsabilité, une participation. Les artigatois en ont bénéficié lorsqu'elle a rempli la fonction d'Adjointe au Conseil Municipal – de 2001 à 2008 - où elle s'occupait plus précisément des relations humaines (cantine, école, cas sociaux). Elle était encore membre du CCAS jusqu'en 2020.

Elle était également très impliquée dans les associations pour lesquelles sa disponibilité n'avait pas de limites : organisation des voyages et des repas collectifs, chorale, bibliothèque, spectacles. Qui ne se souvient de Madame Plantela, rôle qu'elle a tenu pendant des années et qui tirait les ficelles au carrefour de ses partenaires : Madame Anavan et messieurs Yaka, Sabitout et Passarel.

Josette savait tourner la valse mais aussi tendre la main. Elle ne craignait pas de prendre des responsabilités, elle savait écouter, peser les enjeux et trancher avec courage s'il le fallait. Elle ne savait pas tricher Josette !

Sans elle, le monde continuera de tourner bien sûr, mais il tournera un peu moins bien.

Avec Josette, ils avaient plus d'une fois brûlé les planches de notre petit théâtre, suivi les mêmes sentiers de randonnée et partagé les mêmes plaisirs de la table.

Sans se concerter, ils ont pour la dernière fois pris le même chemin. Leur image restera vivante dans la pensée de ceux qui les ont connus et appréciés.

PORTRAIT D' ARTIGATOIS

Cette rubrique de la Gazette Artigatoise a pour but de vous faire découvrir des talents ou des personnalités de notre petit village... Dans ce numéro, nous avons choisi de vous présenter un agriculteur, parmi la vingtaine d'exploitants sur notre commune : Kévin Gaychet, 32 ans

KEVIN, UN JEUNE AGRICULTEUR FIER DE SON MÉTIER...



Le paysage d'Artigat est façonné par ses terres agricoles qui nourrissent les habitants grâce à l'engagement des agricultrices et agriculteurs qui en sont les architectes. Un métier essentiel, qui attire de moins en moins les jeunes.

Nous avons rencontré Kevin, un jeune agriculteur implanté sur notre commune, afin de comprendre ses motivations et ses attentes.

Dès l'enfance, Kévin participe aux tâches agricoles sur l'exploitation de ses grands-parents puis de son oncle à Pailhès. Ce métier lui est donc apparu comme une évidence. Il souhaitait perpétuer cet héritage avec

son propre élevage bovin. Il y a 7 ans, titulaire d'un CAP et d'un BPREA (Brevet Professionnel de Responsable d'entreprise Agricole) il s'installe en fermage sur les terres de Jacquard à Artigat.

Parti de rien, il est, aujourd'hui, à la tête d'un cheptel de 40 vaches qui produisent, chaque année, environ 35 veaux. Ses veaux, revendus à des maquignons, partent à l'export ou sont engraisés en France. Il exploite 85 hectares de terre située à Jacquard et Bajou qui lui permettent de produire du foin pour sa propre consommation ou pour la revente.

Kévin pratique une agriculture raisonnée. Une agriculture bio exigerait plus de surface à exploiter et le peu de foncier agricole disponible actuellement le contraint à cette pratique.

Nous savons combien ce métier est difficile. L'année passée, plusieurs incidents ont entachés son exercice. L'incendie de son tracteur dû à un problème technique l'a obligé à en racheter un nouveau. Une panne du round baller l'a contraint à sous-traiter la récolte du foin. Et, à ce jour, il ne sait pas si l'assurance prendra en charge une somme qu'un « mauvais payeur » n'a pas versé à la suite d'un achat de foin.

Kévin tient à nous dire : « Les subventions de la PAC (Politique Agricole Commune) ne permettent pas aux agriculteurs d'investir, comme on entend trop souvent, mais elles aident à payer les charges qui sont de plus en plus lourdes alors que les productions ne sont pas rémunérées à leur juste valeur »

Il nous rappelle que consommer des produits français, c'est reconnaître leur savoir-faire, et c'est une façon de leur témoigner notre soutien et de leur dire merci chaque jour.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

De nouveaux ouvrages sont arrivés à la bibliothèque. Nous rappelons que l'inscription est gratuite pour les enfants, et de 10 Euros par famille pour les adultes.

NOUVEAUTÉS



LEILA SLIMANI : J'EMPORTERAI LE FEU

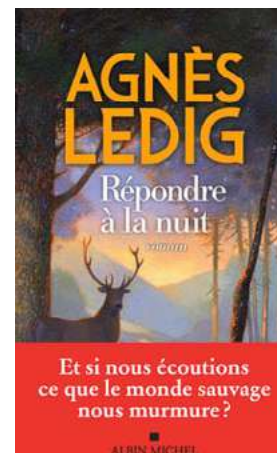
Leïla Slimani achève de façon splendide la trilogie du « pays des autres », fresque familiale emportée par une poésie vigoureuse et un souffle d'une grande puissance.



MIGUEL BONNEFOY : LE REVE DU JAGUAR

Dans cette saga vibrante aux personnages inoubliables, Miguel Bonnefoy campe dans un style flamboyant le tableau, inspiré de ses ancêtres, d'une extraordinaire famille dont la destinée s'entrelace à celle du Venezuela.

NOUVEAUTÉS



AGNÈS LEDIG : REPENDRE A LA NUIT

Installée dans une ferme en lisière de forêt vosgienne, Agnès LEDIG puise son inspiration auprès des animaux et des plantes qui l'entourent. En nous plongeant au cœur d'une nature sauvage menacée, « répondre à la nuit » nous pousse dans nos retranchements : jusqu'où devrons-nous aller pour défendre le vivant.



VALERIE PERRIN : TATA

Avec ce roman virtuose où s'entrelacent destins et intrigues palpitantes, Valérie Perrin, extraordinaire conteuse de nos vies, signe son grand retour.

Rappel Coordonnées Bibliothèque

6 rue des colombages - mail : bibliotheque@artigat.fr
Jour de permanence au public : Tous les samedis de 15 h à 17 h

L'équipe des bénévoles est toujours aussi ravie de vous accueillir dans les locaux de la bibliothèque.

RECETTE SAVOYARDE PELAT



Vous retrouverez désormais dans cette rubrique habituelle de la Gazette, la recette élaborée par l'atelier cuisine de l'ASCA (dont le fonctionnement vous a été décrit dans le numéro de janvier 2025). Ce mois-ci c'était Pelat !

INGRÉDIENTS POUR 4 PERSONNES

- 3 kgs de pommes de terre
- 1,5 kgs d'oignons frais
- 300 grs de lardons fumés ou nature (préférer de la poitrine fraîche à des lardons en sachet)
- 1 pot de crème fraîche de 500 grs
- 100 grs de gruyère râpé
- 1 reblochon entier (fermier de préférence)
- sel et poivre

PRÉPARATION

Couper les pommes de terre en lamelles fines et les faire revenir dans 2 poêles avec de la matière grasse pendant 15 à 20 mns. Dans une cocotte faire revenir les oignons émincés et les lardons. Rajouter la crème fraîche.

Dans un plat haut, disposer 1 couche de pommes de terre puis 1 couche du mélange oignons, lardons, crème fraîche puis le gruyère râpé. Renouveler si besoin et terminer par le reste de pommes de terre. Placer dessus le reblochon coupé en deux (croûte sur le dessus).

Mettre au four très chaud à 220 degrés, puis réduire à 200 degrés pendant 3/4 d'heure ou 1 heure, vérifier la cuisson des pommes de terre avec la pointe d'un couteau.

Bonne dégustation !



LE COIN DES POÈTES

La fleur de Magnolia

C'est en imaginant, un instant seulement, ma jeunesse ariégeoise, dans ma jolie maison, mon Manderley à moi, que je me suis surprise à revivre mon passé.

Je revoyais « l'Autant », la maison de mon enfance, pleine de souvenirs joyeux et de fantômes du passé.

J'entends encore la voix de papa me raconter l'histoire de cette étrange bâtisse, recouverte d'une vigne vierge dorée, se colorant le soir à travers les ombrages du parc, de la lumière rosée du couchant, efficace remède contre la mélancolie des jours finissants (mon côté romantique remonte inexorablement par capillarité).

C'est dans ce cadre idyllique que j'ai vécu mes plus belles années, entourée de mes six frères et sœurs et de l'amour de mes deux parents, aussi différents que le soleil et la lune !

Le soir mon père et moi nous partions nous promener dans le parc, il me prenait la main, me montrait dans le ciel étoilé, Uranus et Jupiter, me citait en latin le nom des fleurs, il connaissait tout, je l'admirais, j'étais son 'petit cœur'. Avec lui, j'aimais voir s'envoler sous mon souffle enfantin, les fleurs de pissenlit.

Dans le parc, le soir en m'endormant, bercée par le doux coassement des grenouilles, je regardais la lune qui brillait légèrement derrière mes persiennes.

J'étais heureuse.

Le temps s'est écoulé. Elle est seule maintenant dans sa vieille maison. Son père, sa mère, ses frères et sœurs sont morts. Les splendeurs du temps passé, lui reviennent souvent en mémoire : elle croit revoir l'immense lustre en baccarat, les verres en cristal étincelants, scintiller sous la douce clarté des bougies allumées, le feu crépiter joyeusement dans la cheminée centenaire, ses fidèles chiennes s'endormir dans la chaleur ouatée de l'hiver. Il lui semble aussi respirer les effluves sucrés des fleurs de magnolia que sa mère adorait, elle croit entendre éclater son rire en cascades, si doux à son oreille.

Elle pense voir, là-bas, ses frères et sœurs courir et se cacher en pouffant, derrière les tentures. Son père est là aussi, si beau dans son costume. Pourtant elle sent comme une gêne. Ses yeux si bleus ont perdu leur éclat. Dans leur vase, les fleurs de magnolia, commencent à pourrir. Un froid intense la saisit brusquement et la fait frissonner.

Bizarrement le feu ne la réchauffe plus. Quel est ce courant d'air qui soulève les nappes et fait tinter les verres, d'un bruit presque strident ? Tout à coup, trois coups brefs mais violents retentissent, en bas.

Ses chiennes alors hurlent à la mort. Ses frères et sœurs ont disparu comme avalés dans les ténèbres. Le rire de sa mère est un ricanement. Une odeur putride envahit le salon. Les chiennes aboient toujours.

Elle ouvre la porte. Le vent brusquement s'est levé, tordant les branches des grands chênes, il bruine légèrement. Le ciel est sombre. C'est une nuit sans lune. Au loin, une chouette ulule sinistrement.

Un inconnu, devant elle, très maigre, très grand, tout de noir vêtu, la regarde, immobile et muet, les bras croisés, les jambes écartées, presque menaçant. Le vent est maintenant tombé. Les animaux soudain se taisent, une odeur putride envahit ses narines. Elle s'approche. Il porte un chapeau qui cache sa figure. Une rafale fait s'envoler soudain son couvre-chef, dévoilant son visage. Horrifiée, elle voit les joues livides et les orbites vides de son père, mort depuis longtemps.

Elle pousse un cri strident, qui se mue en sirène hurlante, soudain elle se retourne et éteint... le réveil. « Quel cauchemar idiot » pense-t-elle en haussant les épaules. Elle se lève et remarque alors, dans sa main, une fleur et sa branche séchée de magnolia que sa mère aimait tant...

Angélique Dumons

RANDONNÉE

SUR LES TRACES

DES MARCHEURS ET MARCHEUSES DE L'ASCA

Cette nouvelle rubrique de la Gazette nous permet de vous partager certains parcours de randonnées effectuées le mardi matin, par le groupe des marcheurs de l'ASCA. Bonne balade !

Le parcours décrit dans ce numéro est une boucle de 10 kms, à partir du hameau du Fustié, en direction de Bajou.

A l'entrée du hameau du Fustié, prendre à gauche le chemin de terre de la plaine. Au bout de celui-ci, à 500 m, une petite montée de 50m à droite permet de rejoindre la route du Salat. Prendre à gauche, direction le Fossat.

A quelques centaines de mètres, lorsque vous arrivez sur une route goudronnée, prendre à droite.

Suivre cette route jusqu'à Bajou après être passés à Raymond le Boué (2), Fouran (3), Mondounet, Bellevue, Péchine, Couéchat.

Arrivé à Bajou (4), prendre la route à droite, direction St Martin d'Oydes.

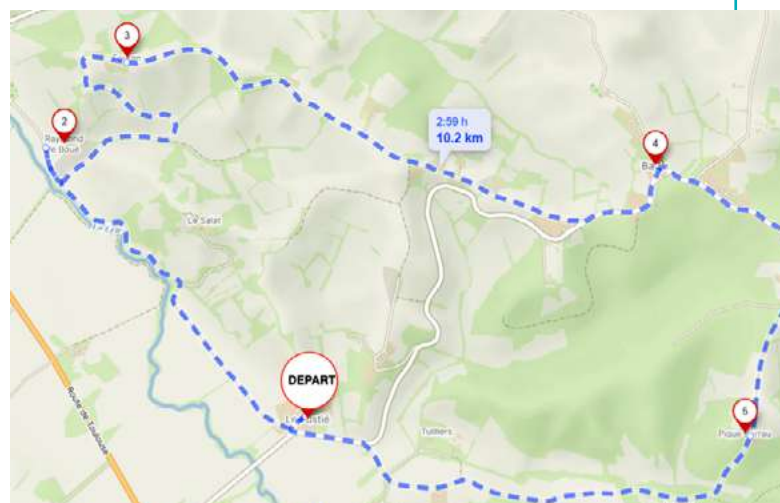
Vous passerez devant la Bernadasse, le Cap de la Goutte et le Moulin à vent.

Juste après cette maison, prendre un petit chemin de terre à droite.

A 50 mètres, laisser la piste barrée d'une petite barrière à droite, prendre le sentier de gauche qui passe à travers les prés. Arrêtez-vous 5 minutes sur la butte pour admirer le point de vue si le temps le permet.

Plongez ensuite sur Pique-Barrau (5) et rejoignez le chemin communal goudronné qui va vous conduire dans la vallée.

Suivre cette route sur environ 2 à 3 kms jusqu'au Fustié, votre point de départ.



Le petit commentaire en plus...

Cette balade de 10 kms environ s'effectue en 2h30 pour un marcheur moyen. Elle se situe à 95 % sur la commune d'Artigat.

A Fouran, prenez le temps d'admirer la vue sur le Carla, le Fossat, la vallée de la Lèze et les Pyrénées.

Par temps clair, vous pourrez voir notamment les pics surplombant le Pays d'Olmes à gauche (Saint Barthélémy, Soularac), les plus hauts sommets ariégeois (Montcalm, Mont Valier), le massif de la Maladeta et le Pic d'Aneto, point culminant de la chaîne et enfin le Pic du Midi à l'extrême droite.

PS : l'orthographe des lieux dits change selon que l'on consulte le cadastre ou les panneaux indicateurs.....

JEUX - RÉFLEXION

1 - ALLUMETTES

16 allumettes ont été utilisées pour établir l'opération suivante : $1 + 2 + 3 = 4$

Comme vous le constatez, cette opération n'est pas correcte.

Pouvez-vous déplacer une seule allumette pour la rendre exacte ?



3- ÉNIGME

Un ivrogne, qui vient de sortir du bar, avance et recule au hasard entre le bar et le caniveau. Le trottoir fait 3 mètres et ses pas sont de 0,5 mètre.

Quelle est la probabilité qu'il tombe dans le caniveau ?



2 - ÉNIGME

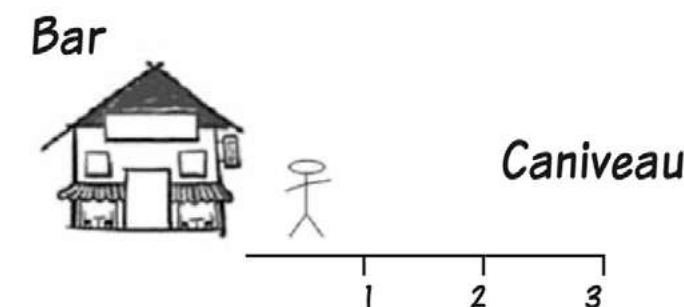
Julien parla de son chat à ses trois amis, et leur proposa de deviner sa couleur.

Il leur dit : "Je peux vous dire qu'il est ou bien noir ou bien gris ou bien blanc. Quand chacun de vous aura essayé, je vous donnerai mon avis sur vos suppositions et nous verrons qui peut en déduire sa couleur."

"Je parie qu'il n'est pas noir", dit le premier. "Je parie qu'il est blanc ou gris", dit le second. "Je parie qu'il est blanc", dit le troisième.

"C'est bon ! dit Julien. Il se trouve qu'au moins l'un de vous a dit vrai et qu'au moins l'un de vous s'est trompé."

Quelle est la couleur du chat de Julien ?

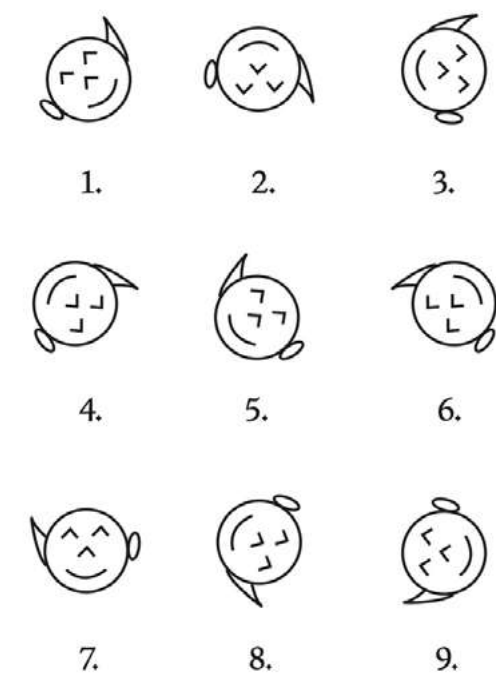


JEUX - RÉFLEXION

SUITE

4 - RÉFLEXION

Trouvez les 3 figures à éliminer



5 - ÉNIGME

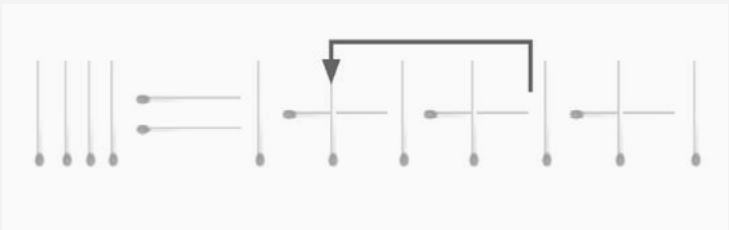
Vous faites une sortie en montagne. La montée est relativement raide mais abordable. Vous marchez à votre rythme c'est-à-dire parfois lentement et parfois plus rapidement.

Le lendemain, vous attaquez la descente : les passages escarpés à petite vitesse. Il est évident que vous avez mis plus de temps pour monter que pour descendre.

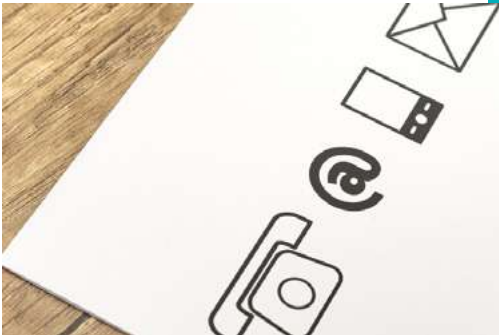
Mais existe-t-il un point de la descente pour lequel vous êtes passé au même moment (c'est-à-dire à la même heure) le jour de la montée ?

RÉPONSES :

2- Le chat de Julien est gris. 3- Si l'ivrogne part du bar, il faudrait qu'il avance six fois de suite (ce qui équivaut à tirer 6 faces de suite à pile ou face). La probabilité est $1/2 \times 1/2 \times 1/2 \times 1/2 \times 1/2 \times 1/2 = 1/64$. Si l'ivrogne part du milieu, s'il est à 1,5 m du caniveau, il faut qu'il avance trois fois de suite, soit une probabilité de $1/8 = 0,125$. 4- 1,6, 8. Les hauteurs figurées sont respectivement 5 - Pour trouver la solution, prenons l'hypothèse que votre frère jumeau fasse exactement le même parcours que vous. Le lendemain, vous redescendez. Votre frère monte, vous descendez. Il est clair, qu'à un certain moment, vous allez vous croiser. C'est la seule réponse logique, car personne ne peut dire où le croisement se produit...



INFOS PRATIQUES



SERVICES

MAIRIE D'ARTIGAT

1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat
05 61 68 53 24
mairie@artigat.fr
www.artigat.fr
Lundi au samedi 9h-12h

AGENCE POSTALE

1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat
Lundi au samedi 9h-12h

DECHETTERIE

Route Carla-Bayle
09130 Le Fossat
05 61 68 01 81
Mardi au vendredi 9h-12h / 14h-16h15
Samedi 9h-12h / 14h-17h30

COMMERCES

COIFFURE	SOLANGE COIFFURE	06 43 56 80 77	Mardi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h Lundi à domicile sur RDV
ESTHÉTIQUE	MARIE ESTHETIQUE	06 72 08 49 04	Sur RDV du mardi au samedi et un jeudi après-midi par mois chez Solange coiffure
PROTHÉSISTE ONGULAIRE	LAURIANNE	07 85 51 36 51	Sur rendez-vous
CAMPING	LES EYCHECADOUS	06 18 97 31 73 05 67 44 51 65	Ouvert toute l'année
ÉPICERIE	AU P'TIT BONHEUR	06 98 26 02 16	Mardi et jeudi 8h30-19h Mercredi, vendredi, samedi 8h30-12h30 / 16h-19h
RESTAURANT / CAFÉ	MARIE CUBA	05 34 02 53 13 06 60 30 30 95	Tous les midis du lundi au samedi Soirées musicales un vendredi sur deux
TAXI & VSI	Geoffrey DUJARDIN PALMADE	06 35 90 79 35	À votre service 7j/7
AGENCE IMMOBILIÈRE	Occitanie Propriétés	05 61 69 36 81 06 09 43 34 70	Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 Et sur rendez-vous

À VOS STYLOS !

Vous souhaitez publier dans la Gazette d'Artigat ?

Toutes vos propositions seront les
bienvenues : informations, patrimoine,
mémoire d'Artigatois(e), recettes...

Envoyez-nous vos articles par email :

mairie@artigat.fr



N°384 AVRIL 2025
Rédaction et administration
Mairie
1 Pl. de la Mairie
09130 Artigat

Rédaction >

Martine Sans, Catherine Bacquié,
Flavie Seguela, Manuel Sarda, François
Vanderstraeten

Conception graphique > Bertrand Giraud

Contact > mairie@artigat.fr 05 61 68 53 24

LA GAZETTE D'
ARTIGAT